

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 43.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 15 Mars 1881

A l'occasion du décès de S. M. l'Empereur de Russie, le Prince a pris le deuil pour 21 jours à dater d'aujourd'hui.

NOUVELLES LOCALES

M. Robyns d'Inkendaale, Consul Général de Monaco à Bruxelles, a reçu l'executur du Gouvernement Belge en qualité de Consul Général de la Principauté pour tout le Royaume de Belgique.

Ainsi qu'on le verra par le programme des Régates de Nice que nous publions dans notre chronique du littoral, nous assisterons, le jeudi 24 de ce mois, à une course spéciale entre steam yachts à vapeur entre Monaco et Nice.

Vendredi dernier, un yacht de plaisance à vapeur, anglais, *Franziska*, capitaine Southcott, jaugeant 97 tonneaux, a mouillé dans notre port, où il a débarqué quelques passagers.

Ce yacht, qui a 16 hommes d'équipage et appartient à sir P. R. Brewes, venait de Villefranche et est reparti le lendemain pour Nice.

Samedi, un second yacht de plaisance, *Janira*, anglais, à voiles, jaugeant 120 tonneaux, est entré dans le port à 2 heures de l'après-midi, remorqué par la chaloupe à vapeur le *Commerce*, de Nice

Ce bâtiment, qui a 17 hommes d'équipage, commandé par le capitaine Houston, est resté 4 heures à Monaco.

M. G. Ronco nous prie de déclarer qu'il n'y a rien de commun entre son frère, Charles Ronco, employé aux jardins du Casino, et le nommé Charles Ronco, condamné pour vol le 10 février dernier par le Tribunal Supérieur à deux ans de prison.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de février 1881 est de 43,471.

Enregistrons plusieurs actes de probité.

Le 2 mars, le sergent de ville Andrea, ayant, à la gare de Monte Carlo, trouvé un porte-monnaie contenant quarante francs, le déposa immédiatement entre les mains de son chef, M. Roustan, com-

missaire de police, auquel il fut réclamé par son propriétaire quelques heures après.

Le 5 mars, dans la soirée, le sieur Jean-Baptiste Autran, facteur de la poste, a trouvé, sur le boulevard des Moulins, un bracelet en or d'une valeur de 300 fr. environ, qu'il a déposé le lendemain matin à la Direction de la Police. Le bijou a été réclamé deux jours après par la personne qui l'avait perdu et qui demeure à l'hôtel de Londres.

Le 7 mars, le sieur Joseph Boeri, lampiste au Casino, a trouvé dans la rampe des Deux-Portes, une chaîne gourmette en or d'une valeur de 150 fr., et s'est empressé de la remettre à M. le Directeur de la Police, auquel son propriétaire vint la réclamer le lendemain.

Enfin, le même jour, à 9 heures du soir, le sieur Bertrand, tenant à Monte Carlo la villa de Plaisance, ayant trouvé sur la place du Casino, à 9 heures du soir, une chaîne en argent dite porte-éventail, en fit aussitôt le dépôt au Commissariat du quartier. Cette chaîne a été rendue quelques jours après à une dame S..., habitant Nice.

Il sera procédé, le mardi 5 avril 1881, à 3 heures de l'après-midi, dans une des salles de l'hôtel du Gouvernement :

1° A l'adjudication des travaux d'agrandissement du cimetière.

Montant des travaux à l'entreprise, 49,534 fr. 75.
Cautionnement, 1,650 francs.

2° A l'adjudication des travaux de construction des nouvelles classes de l'école des filles.

Montant des travaux à l'entreprise, 5,162 fr. 46.
Cautionnement, 170 francs.

Les entrepreneurs qui désireront concourir à ces adjudications, pourront prendre connaissance des devis et cahiers des charges, au bureau des Travaux Publics.

Les travaux de construction de routes, depuis quelques mois entrepris dans le quartier des Bas-Moulins, sont en ce moment poussés avec la plus grande activité.

Le chemin qui partait de la gare de Monte Carlo pour desservir le quartier des Bas-Moulins, a été élargi et redressé. Ce chemin suivait le mur de soutènement de l'avenue des Spelugues, puis, après avoir fait deux crochets, dont l'un surtout offrait une pente très raide et dangereuse pour les voitures, venait se raccorder au lieu dit la Réserve avec le chemin du Portier et le boulevard des Bas-Moulins.

On a supprimé ces crochets en reportant le chemin derrière l'emplacement occupé jadis par le café restaurant de la Réserve, et il vient maintenant, par une seule courbe d'un grand rayon, se raccorder dans l'axe du boulevard des Bas-Moulins, sous le viaduc du chemin de fer.

Le nouveau tracé se raccorde également avec la nouvelle et grande route qui remplacera l'ancien chemin dit du Portier ou de Larvotto, longeant le chemin de fer. Pour établir cette route, il a fallu construire un mur de soutènement destiné à maintenir le talus de la voie ferrée sur une longueur de 243 mètres.

Ces deux voies ont, dans tout leur parcours, une largeur totale de 7 mètres, dont 1 m. 80 de trottoir et 5 m. 20 de chaussée.

Ces travaux, si ardemment désirés par les habitants de ce beau quartier de la Principauté, rendront les plus grands services à la circulation publique. Le mouvement des voitures a pris sur ces différents points une importance considérable, l'absence de trottoirs en rendait l'accès difficile aux piétons. Les uns et les autres pourront désormais, sans le moindre inconvénient, profiter en toute sûreté des améliorations que la sollicitude du Gouvernement a apportées dans cette partie si recherchée de notre pays.

On lit dans le *Figaro* du 14 mars :

Un journal du 10 mars, à sa rubrique « Télégrammes et correspondances », insère la dépêche suivante :

Monte Carlo, 9 h. 3 m. soir. — J'ai à vous signaler aujourd'hui trois suicides.

Un nommé Mayonni s'est tiré une balle dans le ventre, à l'hôtel Molinari.

Deux autres, dont les noms ne sont pas encore connus, se sont précipités sous les roues d'un train.

Cette dépêche est controuvée de tous points. Il n'y a pas eu un seul suicide; aucun étranger du nom de Mayonni n'a été signalé dans la Principauté, où il n'existe pas, d'ailleurs, d'hôtel du nom de Molinari, et nous pouvons affirmer qu'aucun joueur ne s'est précipité sous les roues d'un train.

Cette fausse nouvelle fait partie d'une série de canards plus ou moins sauvages qui s'est abattue depuis quelques jours sur Monte Carlo. On a parlé la semaine dernière d'une attaque contre une femme qui portait de l'argent à la poste, etc., etc. Rien de tout cela n'est vrai; jamais la Principauté n'a été plus tranquille et plus heureuse, et la police, qui est admirablement faite, n'a rien relevé de particulier à signaler dans ces derniers temps.

Depuis plusieurs mois, de grands travaux de transformation et d'embellissement sont entrepris dans l'ancienne propriété de Sigaldi, aujourd'hui appartenant à M^{me} Marie Blanc et dans laquelle sont installés la Poterie et d'autres ateliers de la Société Industrielle.

La partie de cette propriété faisant face aux magnifiques jardins du Casino a été transformée en jardin anglais, où l'on voit, en pleine terre, les essences les plus rares, provenant des serres du palais de San Donato, de Florence.

Au centre du parc, M^{me} Marie Blanc eut l'idée de faire élever un immense abri-serre, devant servir de jardin d'hiver. La construction de cette serre, confiée à M. Naturel, architecte, est aujourd'hui terminée; elle est à la fois d'une légèreté et d'une solidité remarquables. Le bâtiment, tout en treillages, mesure 1,250 mètres carrés de superficie, 50 mètres de long sur 25 de large et 18 mètres de hauteur.

La décoration intérieure de la serre est l'œuvre de M. Forckel, chef des cultures de M^{me} Blanc, qui, par l'aménagement et la variété des groupes de plantes, l'installation d'une grotte et d'une cascade alimentant une petite rivière où se trouvent des plantes aquatiques, a su faire de ce local un jardin véritablement artistique.

Il est impossible d'énumérer les nombreuses collections que renferme la serre, une des plus riches certainement qu'il y ait en Europe. Prenons seulement au hasard.

Dans les palmiers :

Le *Cocos flexuosa*, de 15 mètres de hauteur.

Le *Corytha Australis* et *Gebanga*, de 8 et 9 mètres de hauteur.

Le *Cocos Bonneti*, espèce très rare, de 5 mètres de hauteur.

Les *Seaforthia elegans* et *robusta*, de 10 mètres.

Les *Phœnix reclinata*, *Zelanica* et *species nova*, mesurant des envergures de 5 mètres.

Parmi les fougères disséminées sur la grotte, nous remarquons :

Les *Alsophila Australis*, les *Balantium Antarticum*, de l'île Van Diemen; les *Angiopteris*, de l'Inde septentrionale; les *Todea Barbara*, de l'Afrique, etc.

Les *Protéacées*, de l'Australie, y sont largement représentées par les genres *Agnostus*, *Grevillea*, *Hakea*, *Rhopala*, *Protea*, *Banksia*, *Lomatia*.

Citons dans les *Conifères* les *Dammara*, *Podocarpus* de la Nouvelle-Zélande, *Arucaria* de l'Amérique du Sud et de la Nouvelle-Zélande, *Dacrydium* des îles de la Sonde, *Libocedrus* du Chili, etc.

Dans les *Myrtacées*, les *Eucalyptus*, *Myrtus*, *Jambosa*, *Tristania*, *Metrosideros* de l'Australie, *Eugenia* de l'Amérique du Sud, etc.

Dans les *Papilionacées*, les *Castanospermum*, arbre superbe de Moreton-Bay, en Queensland, *Chorizema splendens*, aux grappes nombreuses de fleurs rougeâtres.

Dans les *Ericacées*, les *Epacris* et *Erica* du Cap, *Leucopogon* de Tasmanie, *Clethra* des Etats-Unis, *Azalées* de l'Inde, *Rhododendrons* de l'Himalaya, *Enkiantus* de Chine.

Parmi les *Araliacées*, nous distinguons les *Sciadophyllum* de la Nouvelle-Grenade; les *Saxifragées* sont représentées par le rare exemplaire arborescent du *Cunonia Capensis* du Cap, et qui, suivant les descriptions, doit être d'une rusticité à toute épreuve.

Citons encore, dans les *Amaryllidacées*, les *Bonapartea*, *Imantophyllum*, *Eucharis*, etc. etc.; dans les *Liliacées*, les *Aspidistra*, *Rhodea*, *Ophiopogon*, *Ruscus*, *Dracœna draco* de Ténériffe, *Dracœna cannaefolia*, de la Nouvelle-Hollande; enfin, un pied superbe du *Cicas revoluta* (*Cycadées*), du Japon méridional.

Un rideau de magnifiques *Camélias*, provenant aussi de San Donato, tapisse la paroi septentrionale de l'édifice.

Cette liste de quelques-unes des principales plan-

tes suffit pour donner une idée de l'importance de la serre que nous venons de décrire, et qui depuis quelques jours fait l'admiration de tous les étrangers admis à la visiter.

MM. Coquelin ont donné, mardi dernier, leur troisième et dernière soirée dramatique, avec le concours de M^{lle} Marie Adler, jeune cantatrice russe, que nous avons eu déjà une fois le plaisir d'entendre cette saison.

M. Coquelin aîné a dit: *le Chapeau*, de Normand; *l'Oraison funèbre de ma belle-mère*, de Bilhaud; *les Prunes*, pièce charmante d'Alphonse Daudet; *Elle est jolie*, et *les Ecrevisses*, de Normand. Ces différents monologues ont, comme toujours, été très applaudis.

M. Coquelin cadet a obtenu un succès de franc rire avec *un Canard*, de Moynet, et la *Lettre de Bridet*, de Durandeau.

M^{lle} Adler, dont on connaît la belle méthode, a chanté, en grande musicienne, un *Ave Maria* du XVIII^e siècle, de Righini, la *Sérénade russe*, de Schumann, et l'air de *Don Juan*.

La scène du *Mariage forcé*, de Molière, par MM. Coquelin, a terminé cette soirée d'adieu.

Samedi, pour le premier concert de M. Faure, la direction théâtrale nous a fait entendre, en même temps que cet éminent artiste, M^{lle} Alice Rabany et M. Camille Saint-Saëns.

On sait que M. Saint-Saëns, membre de l'Institut depuis quelques jours, comme M. Massenet et quelques autres, est l'un des chefs les plus renommés de la nouvelle école musicale. A ce titre, il a droit ici à quelques lignes biographiques, que nos lecteurs liront avec intérêt.

Né à Paris en 1835, issu d'une famille où les goûts artistiques étaient très développés, il commença à apprendre la musique à l'âge de 3 ans. Encore enfant, il reçut des leçons d'Halévy, et dès l'âge de 12 ans, il était reçu au Conservatoire de Paris comme élève du cours de l'orgue de M. Benoist. Le premier prix de fugue couronna, en 1850, ses études.

En 1852, M. Saint-Saëns était organiste de l'église Saint-Merry de Paris, puis, plus tard, il succéda à l'illustre organiste Lefébure-Wély, à la Madeleine.

Entre temps, de 1856 à 1857, il s'était, dans un voyage en Italie, à Rome, inspiré des souvenirs de la musique sacrée. M. Saint-Saëns est l'un des organistes les plus distingués qu'on connaisse. Compositeur émérite, il est aussi pianiste de grand talent.

Ses œuvres musicales sont nombreuses. On cite surtout, outre ses symphonies, ses *ballades* de Victor Hugo, ses romances, un *oratorio* de Noël, le *Prométhée enchaîné*, cantate qui obtint le grand prix à l'Exposition de 1867, le *Timbre d'argent*, opéra en 4 actes, la *Princesse jaune*, opéra comique en 1 acte (juin 1872); le *Rouet d'Omphale*; *Phaëton*, symphonies fort remarquées; la *Danse Macabre*, etc., etc.

Le célèbre artiste a exécuté, samedi, son *Quatrième concerto* (en ut mineur), *Tourbillons*, *Cyclopes*, de Rameau; une *Valse*, de Laussel et une *Étude* de sa composition. Il a également dirigé l'orchestre dans l'exécution d'un de ses poèmes musicaux : la *Jeunesse d'Hercule*. Les applaudissements enthousiastes du public ont accueilli chacun de ces morceaux.

M^{lle} Alice Rabany a chanté l'air de *Sémiramis*, le duo du *Barbier* (avec M. Faure) et l'air de *Mireille*. Les assistants ont prodigué leurs bravos à la jeune et sympathique chanteuse.

Quant à M. Faure, sa belle voix semble, comme son talent, prendre avec les ans une vigueur nouvelle. Personne ne dit mieux que lui. Sur les lèvres de ce ravissant chanteur, les mots, ainsi que la musique, ont des finesses, un sentiment que nul ne sait traduire avec ce goût, cette pureté et ces nuances. L'air du *Siège de Corinthe*, l'*Alleluia d'amour*, le *Noël*, d'Adolphe Adam, une *Réverie* de M. Saint-Saëns et les *Myrtes sont flétris*, ont été suivis d'applaudissements répétés.

L'orchestre, que M. Accursi, quoique souffrant, avait tenu à diriger pour cette solennité, a été également fêté par l'auditoire. L'ouverture de *Zampa*

et les pizzicati du ballet de *Sylvia*, un petit chef d'œuvre de Léo Délibes, ont été interprétés avec une perfection rare.

Jedi prochain, 17 mars, deuxième représentation de M. Faure avec le concours de M^{lle} Malvezzi, chanteuse; de MM. Piédeleu, violoniste, De Vroye, flûtiste et de l'orchestre du Casino sous la direction de M. Romeo Accursi.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS HEBDOMADAIRES
(Deuxième série)

Tous les vendredis, à 2 heures

CONCOURS HEBDOMADAIRES

Tous les lundis, à 2 heures

POULES A VOLONTÉ

Vendredi 11 Mars 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2

Gagnée par M. le baron Saint-Trivier (9 sur 9).

PRIX E. R. G. HOPWOOD. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons à 25 mètres 1/2.

1^{er}, M. le baron Saint-Trivier (13 sur 13).

2^e, M. le Comte de Lambertye (12 sur 13).

18 tireurs.

Lundi 14 Mars. — POULES A VOLONTÉ.

Vendredi 18 Mars 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

PRIX ESTERHAZY, handicap. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons.

Les Tirs suivants n'auront lieu qu'en raison de la fixation des dates pour le Grand Prix de Clôture.

Lundi 21 Mars. — POULES A VOLONTÉ.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Une station de zoologie marine va être établie à Endoume, par la faculté des sciences, près d'une anse isolée et tranquille, pour permettre l'étude des produits méditerranéens; on y recueillera assurément de précieuses observations.

Golfe-Juan. — Vendredi, dit le *Petit Niçois*, deux frégates-écoles, l'*Armorique* et la *Flore*, sont arrivées en rade du Golfe-Juan et ont pris leur mouillage près de l'escadre de la Méditerranée.

Ces deux bâtiments doivent rallier ces jours-ci Toulon.

Nous annonçons hier que l'escadre devait se rendre mercredi soir en rade de Villefranche, pour prendre part aux régates. Nous apprenons aujourd'hui que l'escadre espagnole se rendra également sur la même rade, vers cette époque.

Nice. — Par suite du deuil de la colonie russe, la fête sportive qui devait avoir lieu jeudi 17 mars, est reportée au dimanche 20 mars, à 2 heures.

Les engagements seront reçus jusqu'à vendredi, 18 mars, à midi.

Programme de la fête :

Course au trot. — 1,000 fr. et un Whip d'honneur pour le cavalier du gagnant pour tous chevaux de quatre ans et au-dessus.

Poule de Hacks (au galop). — 1,000 fr. et un Whip d'honneur.

Course de « Cobs » et poneys (au galop). — 1,000 fr. et un Whip d'honneur.

Grand international hunt steeple-chase (à réclamer). — Gentlemen, piqueurs et jockeys. (Tenue de chasse de rigueur, habit rouge de préférence et brassards distinctifs.) Un objet d'art et 3,000 fr. pour tous chevaux de quatre ans et au-dessus.

Les engagements pour ces quatre courses seront reçus chez M. Dennetier, 37, rue Lafayette, à Paris, et à Nice au Cosmopolitan-Hôtel (ancien hôtel Chauvain).

Défilé des Four-in-Hands. — Des souvenirs de la réunion seront offerts aux propriétaires et aux dames dont les attelages à quatre chevaux prendront part au défilé.

Le rendez-vous des équipages est fixé quai du Midi. Le départ aura lieu à une heure précise.

En cas de mauvais temps, les courses pourront être remises.

PRIX DES PLACES :

On délivre des cartes à l'avance à partir du lundi 14 mars, hôtel Cosmopolite, de 10 heures à 4 heures et demie.

Les dames ne seront admises dans l'enceinte réservée, les tribunes et le paddock que sur présentation d'une carte personnelle délivrée par le Comité.

Enceinte réservée, tribune, pesage... homme	20 fr.
Une voiture à un cheval.....	15
Une voiture à deux chevaux.....	20
Une voiture à quatre chevaux.....	30
Un cavalier.....	5
Digue (ce billet ne sera vendu qu'au bureau du supplément établi dans l'intérieur du champ de courses) indépendamment du prix payé à l'entrée, il sera perçu.....	3
Un piéton.....	1

Les voitures publiques dites omnibus, ainsi que les tapissières, chars à banes, ou voitures non suspendues, ne seront point admises dans le champ de courses.

Régates Internationales

DEUXIÈME JOURNÉE. — Jeudi de la Mi-Carême, 24 Mars (15,000 francs)

LA VAPEUR

1. — PRIX DE MONTE CARLO

Steam-Yachts de 30 tonneaux et au-dessus (Tonnage de douane — Register tonnage) 5,000 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Cercle de la voile de Paris, au premier.

2,000 fr. et médaille en argent, offerte par le Yacht-Club de France, au deuxième.

1,000 fr. et médaille en bronze, au troisième.

Prix spécial

1,000 fr., offerts par le Yacht-Club de France, au premier steam-yacht.

2. — PRIX DE MONACO

Steam-Yachts au-dessous de 30 tonneaux (Tonnage de douane — Register tonnage) 4,000 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Yacht-Club de France, au premier.

1,000 fr. et médaille en argent, offerte par le Cercle de la voile de Paris, au deuxième.

500 fr. et médaille en bronze, offerte par le Yacht-Club de France, au troisième.

Parcours : 30 milles, de Nice à Monaco, aller et retour. — Règlement du Cercle de la voile de Paris.

LA VOILE

PRIX DU YACHT-RACING-ASSOCIATION

Yachts de tout tonnage (5 tonnes au minimum) 4,000 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au premier.

1,000 fr. et médaille en argent, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au deuxième.

500 fr. et médaille en bronze, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au troisième.

Parcours des steam-yachts. — Règlement du Yacht-Racing-Association.

RÉGATES MINIATURES

(Courses de modèles)

1^{re} série, de 60 à 80 centimètres maximum.

2^e série, de 80 centimètres à 1 mètre maximum.

3^e série, de 1 mètre à 1 mètre 25 centim. maximum.

Course d'ensemble

Les trois séries réunies

Allégeance, 20 secondes par série et 6 secondes par hectomètre de parcours.

Chaque course comportera un 1^{er}, un 2^e et un 3^e prix en argent et des médailles en vermeil, en argent et en bronze. — Il ne sera tenu compte ni de la largeur, ni du tirant d'eau, et liberté complète est laissée à la voilure. (Gouvernail automatique.)

TROISIÈME JOURNÉE. — Vendredi 25 Mars 1881

(15,000 francs)

L'AVIRON

Embarcations montées par des amateurs (Gentlemen) membres de Cercles nautiques reconnus.

1. — PRIX DU CERCLE DE LA MÉDITERRANÉE

Embarcations (yoles gigs, funnys ou outriggers) à 4 rameurs de pointe et 1 barreur.

3,000 fr. et médaille en or, offerte par M. le Ministre de la marine, au premier.

1,500 fr. et médaille en argent, offerte par M. le Ministre de la marine, au deuxième.

700 fr. et médaille en bronze, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au troisième.

2. — PRIX DU PAILLON

Embarcations (yoles gigs, funnys ou outriggers) à 2 rameurs de pointe et 1 barreur.

1,500 fr. et médaille en or, offerte par M. le Ministre de la marine, au premier.

700 fr. et médaille en argent, offerte par M. le Ministre de la marine, au deuxième.

300 fr. et médaille en bronze, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au troisième.

3. — PRIX DU CHEMIN DE FER

Embarcations (yoles gigs, funnys ou outriggers) à 1 rameur de couple, sans barreur.

500 fr. et médaille en or, offerte par M. le Ministre de la marine, au premier.

200 fr. et médaille en argent, offerte par M. le Ministre de la marine, au deuxième.

100 fr. et médaille en bronze, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au troisième.

Indemnité hectométrique offerte aux dix Cercles français, les premiers inscrits dans les trois courses ci-dessus.

MARINE DE GUERRE

Marines étrangères

1. — Baleinières (7 avirons maximum)

200 fr. au premier. — 150 au deuxième. — 100 au troisième.

2. — Canots (18 avirons maximum)

200 fr. au premier. — 150 au deuxième. — 100 au troisième.

Marine française

1. — Baleinières (7 avirons maximum)

300 fr. au premier. — 200 au deuxième. — 100 au troisième.

2. — Canots (18 avirons maximum)

300 fr. au premier. — 200 au deuxième. — 100 au troisième.

3. — Chaloupes (20 avirons maximum)

300 fr. au premier. — 200 au deuxième. — 100 au troisième.

Yoles de yachts (4 avirons maximum)

150 fr. au premier. — 100 au deuxième. — 50 au troisième.

Embarcations de bâtiments de commerce portées sur l'inventaire.

(4 avirons maximum)

100 fr. au premier. — 50 au deuxième. — 25 au troisième.

Embarcations de pêche (6 avirons maximum)

1. Avec semelles

100 fr. au premier. — 50 au deuxième. — 25 au troisième.

2. Sans semelles

100 fr. au premier. — 50 au deuxième. — 25 au troisième.

Podoscaphes, pagaye et voile

100 fr. au premier. — 50 au deuxième. — 25 au troisième.

Canots montés par des mousses

100 fr. au premier. — 50 au deuxième. — 25 au troisième.

La Turbie. — M. l'abbé Gotta est nommé curé de la Turbie.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'incendie des magasins du Printemps, au coin de la rue du Havre et du boulevard Haussmann, est venu renouveler pour Paris une émotion oubliée depuis la destruction de la salle de l'Opéra, rue Le Peletier. Le feu n'a pas anéanti seulement un des établissements industriels les plus importants de la capitale, il a mis sur le pavé, sans travail, tout un monde d'employés. Aussi, de toutes parts, se joignant aux efforts personnels de M. Jaluzot, directeur propriétaire du Printemps, se manifeste la sollicitude publique. On fait circuler des listes de souscription, on organise des bals, des représentations théâtrales au bénéfice des victimes de l'incendie. L'élan est aussi général que la sympathie est unanime, et tout laisse à penser qu'avant peu de temps ce terrible désastre sera réparé.

Au second bal de l'Elysée, qui a été extrêmement animé et brillant jeudi, l'incendie du Printemps faisait l'objet de toutes les conversations, ainsi que la célébration du mariage de M^{lle} Eugénie Péliissier, fille de feu le maréchal duc de Malakoff, avec le comte

Jean Zamoyski, qui avait eu lieu le matin même à l'église Saint-Philippe-du-Roule. Les témoins de la mariée étaient le maréchal Canrobert et le général Péliissier. Sa beauté rayonnante a fait sensation lorsqu'elle est apparue dans l'église, sous sa robe de satin blanc toute ruchée de dentelles, et la Pologne peut être fière de la nouvelle comtesse que lui octroie la France. S. A. R. Mgr le duc de Nemours et sa fille M^{me} la princesse Marguerite Czartoriska assistaient à la cérémonie. Pendant ce temps, les ducs d'Aumale et de Chartres étaient à la Madeleine comme témoins de M^{lle} de Flers, fille du marquis, qui épousait le vicomte de Montrichard.

Sans cette coïncidence, le duc d'Aumale se fût rendu au mariage de M^{lle} Péliissier.

Les princes d'Orléans avaient beaucoup connu, en Afrique, le père de la mariée. Plus tard, les événements ayant marché, devenu maréchal de France, duc de Malakoff et ambassadeur de Napoléon III à Londres, l'illustre soldat se rencontra un jour, à Hyde-Park, avec le duc d'Aumale. S'approcher du prince exilé et lui présenter ses respects fut pour le maréchal l'affaire d'un instant. Vous voyez d'ici l'écho de la démarche aux Tuileries. Les gazettes en retentirent et le télégraphe marcha.

— M'empêcher, moi, de saluer des princes que j'ai vus si braves soldats, disait le maréchal parlant de cette aventure, c'était trop drôle!... Ambassadeur, soit, mais troupiier avant tout!...

L'empereur fut le premier à rire de l'incident et à absoudre son représentant.

A propos de princes, il y a affluence en ce moment à Paris, d'altesses royales: le prince de Galles, le prince de Saxe-Weimar, qui revient de Nice, le grand-duc Alexis, ont élu, entre autres, domicile sur les bords de la Seine. On y attend le comte de Flandres et le prince et la princesse Guillaume de Prusse. C'est surtout dans les théâtres et aux expositions artistiques que se montrent les illustres touristes, très désireux d'échapper à leur grandeur et aux obligations de salon.

Ce n'est pas, cependant, que les salons de Paris manquent d'attrait dans cette première période de carême. Il y a série de réceptions plus brillantes les unes que les autres, dans le monde de la finance et de l'aristocratie. Parmi ce dernier, il faut citer les soirées de la duchesse d'Ayen, de la princesse de Broglie, de la comtesse Aymery de La Rochefoucauld, de la comtesse d'Argy, de la comtesse Greffulhe, etc. La duchesse de Mouchy, longtemps éloignée du monde par les deuils successifs qui l'ont frappée, vient de rouvrir les portes de l'hôtel du boulevard de Courcelles par une sauterie à laquelle ont pris part cinquante invités triés sur le volet. On a ressuscité, pour la circonstance, la *Boulangère* de nos pères, dansée avec un entrain qui lui promet un bon regain de vogue, ce printemps, dans les salons.

Si l'on ne fait pas fortune de notre temps en France, ce n'est pas la faute des compagnies financières, industrielles et autres. Chaque jour amène l'inauguration de quelque nouveau palais, de quelque nouveau temple, veux-je dire, consacré au culte du dieu Plutus. La fièvre des affaires règne, et la cote tourne toutes les têtes. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Je ne suis pas assez grand clerc pour trancher la question.

Toutefois, je constaterai qu'au fond tout ce qui brille n'est pas or dans ce monde d'émissions et de primes. Il y a des dessous terribles dans l'existence de ces brasseurs d'affaires qui vous éblouissent avec leur équipage, vous éblouissent de leur luxe et de leur dépense.

Ainsi, cette semaine, on a procédé à la vente, après décès, d'un faiseur d'affaires qui avait eu de grands succès à la Bourse. Il y avait foule autour de la table du commissaire-priseur. Un monsieur devient acquéreur, pour la somme fabuleusement minime de quarante-huit francs, d'une douzaine de splendides chemises de batiste toutes neuves, — aucune d'elles n'avait encore été portée.

— Quelle excellente affaire! murmurait l'acheteur ravi d'une telle occasion. Il faut avouer que j'ai eu de la chance. Chacune de ces chemises vaut, au plus bas prix, de trente-cinq à quarante francs, et j'en ai douze pour quarante-huit francs: c'est une affaire unique.

— Vous trouvez? dit un autre monsieur qui avait

entendu le monologue.

— Certainement.
— Eh bien, M. X... les a payées encore bien meilleur marché que vous, lui!
— Pas possible!
— Positivement! Il ne les a pas payées du tout!
J'en sais quelque chose: c'est moi qui les ai vendues.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes. L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.
Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

Eude de M^e L. VALENTIN, Notaire et Défenseur.

ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE

UTILITÉ PUBLIQUE

Extrait publié en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'ordonnance du vingt-deux mai mil huit cent cinquante-huit, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Suivant trois contrats reçus par M^e Valentin, notaire à Monaco, le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-un, enregistrés,

L'Administration des Domaines de Son Altesse Sérénissime le Prince, représentée par monsieur Antoine Lombard, receveur des Domaines, demeurant à Monaco,

A acquis les immeubles qui vont être indiqués; situés à Monaco, quartier des Salines, destinés à l'agrandissement du cimetière de Monaco, déclaré d'utilité publique par deux ordonnances souveraines en date des onze juin et seize juillet mil huit cent quatre-vingt, savoir:

1^o De monsieur Pierre Aureglia, menuisier et propriétaire, demeurant à Monaco, une parcelle de terrain dite Saline de Fortuné, d'une superficie de deux mille quatre-vingt-seize mètres quarante-quatre centimètres, portée au plan d'expropriation sous les lettres A et B, avec deux maisons existant sur cette parcelle, confrontant à madame Otto, au cimetière, au terrain ci-après et à messieurs Vial et Biovés.

Moyennant vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze francs quatre-vingt-seize centimes.

Deuxièmement, de 1^o monsieur Paul Olivier, maître-ordonnier et propriétaire, et madame Sixtine Guillauda, son épouse; 2^o monsieur Théodore Olivier, limonadier; 3^o et monsieur Jean Olivier, marchand de vins, propriétaire, et madame Honorine Blanchy, son épouse, demeurant tous cinq à Monaco, une parcelle de terrain d'une surface de mille sept cent vingt mètres quatorze centimètres, sur laquelle existent trois petites maisons, à prendre dans un plus grand immeuble, confrontant à la parcelle ci-dessus, au cimetière, à un sentier et à messieurs Vial et Biovés et figurée sous le numéro 2 du plan d'expropriation.

Moyennant vingt-six mille cent soixante-dix francs quatorze centimes.

Troisièmement, et de monsieur Jean Olivier, propriétaire et limonadier, et madame Honorine Blanchy, son épouse, demeurant à Monaco,

Une parcelle de terrain d'une superficie de cent quarante-trois mètres quatre-vingt-quatre centimètres, figurant sous le numéro 3 du plan d'expropriation, faisant partie d'un plus grand immeuble, en nature de jardin, confrontant à la parcelle qui précède et à M. Ange Médecin,

Moyennant deux mille quatre-vingt-deux francs vingt-quatre centimes.

Les personnes ayant sur les immeubles susdésignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où les contrats susénoncés vont être immédiatement transcrits.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur ces immeubles, elles devront produire leurs réclamations à l'administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour extrait:

Signé: L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 Mars 1881.

GOLFE JUAN. b. Quatre-Frères, fr., c. Jovenceau, sable. id.
ID. b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso, id.
ID. b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune, id.
ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
ID. b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau, id.
ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.
ID. b. Divine-Providence, id., c. Gabriel, id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
ID. b. St-Joseph, id., c. Riccord, id.
ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.
ID. cutter Vierge-des-Anges, id., c. Cosso, vin.
MARSEILLE. b. Deux-Frères, id., c. Dol, briques.
NICE. cutter Doris, angl., c. Stegeings, passagers.
NEWCASTLE. t.-m. Northumberland, id., c. Haens, houille.
GOLFE JUAN. b. la Fortune, fr., c. Moute, sable.
ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.
CANNES. b. Mirteo, ital., c. Toso, vin.
NICE. yacht à vap. Franziska, angl., c. Southcott, passagers.
GOLFE JUAN. b. Jeune-Eloïse, fr., c. Aune, sable.
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.
NICE. goél. Janira, angl., c. Houston, passagers.
ID. ch. à vap. Commerce, fr., c. Lambert, sur lest.
GOLFE JUAN. b. Thérésine, id., c. Bluat, sable.
ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.
NICE. ch. à vap. Commerce, id., c. Lambert, passagers.
GOLFE JUAN. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, sable.
ID. b. Jeune-André, id., c. Palmeri, id.
ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.

Départs du 7 au 13 Mars 1881.

GOLFE JUAN. b. Quatre-Frères, fr., c. Jovenceau, sur lest.
ID. b. l'Ange-Gardien, fr., c. Musso, id.
ID. b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune, id.
ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
ID. b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau, id.
ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.
ID. b. Divine-Providence, id., c. Gabriel, id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
ID. b. St-Joseph, id., c. Riccord, id.
ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.
ST-TROPEZ. cutter Vierge-des-Anges, id., c. Cosso, sur lest.
ST-RAPHAEL. b. Deux-Frères, id., c. Dol, id.
MENTON. cutter Doris, angl., c. Stegeings, passagers.
GOLFE JUAN. b. la Fortune, fr., c. Moute, sur lest.
ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.
PORT-MAURICE. b. Mirteo, ital., c. Toso, vin.
NICE. yacht à vap. Franziska, angl., c. Southcott, passagers.
GOLFE JUAN. b. Jeune-Eloïse, fr., c. Aune, sur lest.
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.
NICE. goél. Janira, angl., c. Houston, passagers.
GOLFE JUAN. b. Thérésine, fr., c. Bluat, sur lest.
NICE. ch. à vap. Commerce, id., c. Lambert, passagers.

En vente à l'imprimerie du Journal:

L'ANNUAIRE

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1881

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.
Prix: 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Méviev.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

Le *Moniteur de la Mode* est une des plus élégantes publications parmi celles qui s'adressent aux dames et aux jeunes personnes. Les noms les plus autorisés figurent dans le personnel de sa rédaction et justifient son succès. Citons seulement les chroniques de toilettes signées: *Gabrielle d'Eze*, les chroniques mondaines de Bachaumont, des articles littéraires, revues, courriers des théâtres, lettres, etc., par la comtesse de Bassanville, Elie Frébault, Ernest Faligan, Xavier Aubryet, H. de Parville, Robert Hyenne, *e tutti quanti*.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. Il a quatre éditions. On s'abonne 3, rue du 4-Septembre, à Paris.

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M^{me} EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^o édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
4^o édition, avec une gravure colorisée chaque numéro
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements. On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

M^{me} L. LINGERI, de la faculté de Munich,
M^{lle} A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,

SAGES-FEMMES de première classe

PRENNENT des PENSIONNAIRES

CONSULTATIONS LE MARDI ET LE VENDREDI

De 2 à 4 heures

rue de l'Eglise, 4, Monaco

On parle anglais, français, allemand et italien.

F. PETER LE MONNIER
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

LE MONDE, Compagnie d'assurances à primes fixes sur la vie, contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz, des appareils à vapeur et contre les accidents de chemin de fer et de voyages sur mer.

S'adresser à M. Auguste Croco, agent particulier, à Monaco, rue de l'Eglise, n^o 4.

COIFFURE DE DAMES

POSTICHES EN TOUS GENRES

SALON POUR MESSIEURS. — SERVICE A DOMICILE

English spoken. — Man spricht Deutsch.

N. MOEHR et CH. JUNGO

COIFFEURS

MONTE CARLO

en face l'Hôtel de Russie.
Parfumerie française et anglaise.

A VENDRE 6,000 mètres de TERRAIN

sis en face du Casino, dans une fort belle position.
S'adresser à M^e Valentin, notaire, 5, place du Palais.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hautour de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	6	761.5	760.9	760.9	760.2	760.3	12.3	14.8	14.5	12.6			
7	62.3	62.2	61.1	60.7	60.7	13.2	14.1	12.9	13.5	13.9	91	S S E faible	couvert, pluie
8	62.2	62.1	62.2	61.5	61.7	14.3	16.2	15.5	13.8	12.9	90	S O	beau, voilé soir
9	64.7	65.5	64.5	65.2	65.3	13.5	15.8	16.5	13.6	13.2	87	S O	très beau
10	65.2	64.2	62.2	62.3	62.5	13.2	15.1	13.5	12.4	12.2	87	presque cal. E s.	voilé
11	62.3	62.5	61.4	61.5	61.6	13.4	14.9	14.8	13.6	13.2	91	S E faible	beau
12	61.2	61.3	60.2	59.8	59.3	13.2	14.1	13.2	12.6	12.4	84	S E	voilé
DATES													
Températures												Pluie tombée, 1 ^{mm}	
Maxima												15.1 14.5 16.1 17.2 16.2 15.2 14.3	
Minima												10.2 11.5 11.5 10.5 10.2 10.6	